



Revue africaine des médias, volume 13, numéro 2, 2005, pp. 16–35
© Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en
Afrique, 2005 (ISSN 0258-4913)

Les langues indigènes dans le processus de développement en Afrique

Défis, opportunités et alternatives

Noël Obotela Rashidi*

Résumé

Le présent exposé établit le lien entre tout processus de développement et l'usage des langues indigènes. En effet, les langues jouent un rôle important dans la transmission de messages, la mobilisation de la population à s'approprier un processus de développement et dans la réussite des actions à mener. En dépit des opportunités, il y a cependant des défis à relever et des alternatives à proposer. Le premier challenge se rapporte à la refondation de l'État. Il s'agit d'établir une liaison efficiente entre l'État et les communautés de base. Le deuxième défi concerne l'incitation à favoriser l'adhésion des populations à tout processus de développement. Le troisième pari porte sur le choix de la langue ou des langues. Le dernier est lié à l'intégration prônée par l'Union africaine et l'insertion du continent dans le processus de mondialisation. Ce plaidoyer pour la promotion des langues indigènes nous a conduit à proposer une architecture linguistique mettant en valeur, non seulement les langues locales limitées aux aires communautaires, mais aussi les parlars nationaux fédérateurs sans toutefois négliger les langues héritées de la colonisation.

Mots clés: Les langues indigènes, nationaux et développement, nationalisme, développement et participatif et communauté.

Abstract

This paper makes a link between processes of development and the use of indigenous languages. In fact, languages play an important role in transmitting messages, mobilising the population to appropriate themselves the process of development and the success of actions to undertake. In spite of opportunities, there are challenges and alternatives. The first challenge is related to the rethinking of the State. It is about establishing an efficient link between the state and the local community. The second challenge concerns the incitation to favour the involvement of populations at any process of development. The third is

* Professeur, faculté des Lettres et sciences humaines, Centre d'études politiques, faculté des Sciences sociales, administratives et politiques, Université de Kinshasa, BP 127, Kinshasa XI, DR Congo. E-mail: nobotela2005@yahoo.fr

related to the choice of language or languages. The last is linked to the integration extolled by the African Union and the insertion of the continent in the globalisation line process. This plea for the promotion of indigenous languages speaks in favour of the setting up of a linguistic architecture not only of local languages limited to community spheres, but also unifying national languages without neglecting languages inherited from colonisation.

Key terms: Indigenous, national languages and development, nationalism, development processes and community participation.

Cogiter sur l'importance des langues dans le processus de développement en Afrique paraîtrait anachronique. Il s'agirait d'un recul par rapport à la mode en vogue qui met en vedette la mondialisation ou le monde ramené à la dimension du village planétaire. Pourtant le sujet porte une charge éminemment positive dans la mesure où cela nous permet de revenir à nous, à notre for intérieur, à la conscience africaine à travers la problématique des langues indigènes.

Quatre décennies et demie après la vague des indépendances, l'Afrique demeure encore « *mal partie* » et « *étranglée* » comme l'a soutenu l'agro-économiste français, René Dumont. D'aucuns, à l'instar de Stephen Smith, n'ont pas hésité à envisager un requiem pour l'Afrique si on se réfère à sa « *négrologie* ». Ainsi le continent noir donne l'impression de s'embarquer sur le radeau de la Méduse ou d'endosser le maillot de Sisyphe des temps modernes. Il en découle que le débat sur le développement de l'Afrique est otage d'un certain afro pessimisme.

Si se développer équivaut à faire un pas en avant, à améliorer son état ou ses conditions, il y a lieu de s'interroger sur l'immobilisme de l'Afrique. Sur cette base, quelle acception a-t-on aujourd'hui du développement ? Y-a-t-il innovation quand l'accent est mis sur le développement durable ou humain ? Joseph Ki-Zerbo nous rappelle que « *le développement n'est pas une course olympique* ». Même s'il en était ainsi, comment l'Afrique pourrait-elle rattraper ses prédécesseurs ? « *Et si l'Afrique refusait le développement ?* », comme le défend Axelle Kabou, quelles pistes ou stratégies adopter ?

Ces questionnements indiquent à quel point le débat sur le développement est loin de s'arrêter. Le thème de cette 11^e Assemblée générale fournit une nouvelle opportunité d'y revenir. Car le marasme du développement de l'Afrique pousse à le faire, non pas pour relever le nombre d'impasses, mais bien pour proposer d'éventuelles issues.

Étant donné que le développement constitue un processus, le succès d'une telle démarche passe par l'implication de la population qui doit se

l'approprier. La population a l'opportunité de saisir l'importance des enjeux dans la langue et le langage proches de son vécu quotidien. L'articulation entre processus de développement et langues indigènes se situe à ce niveau. Les langues jouent un rôle non négligeable dans la transmission de messages, dans le souci d'amener la population à s'approprier un processus de développement et dans la réussite des actions à entreprendre. En effet, « le problème des langues est fondamental parce qu'il touche à l'identité des peuples. Et l'identité est nécessaire pour le développement comme la démocratie » (J. Ki-Zerbo, « *À quand l'Afrique ?* », entretien avec René Holenstein, 2004 : 81)

Dans le cadre de cet exposé, nous précisons l'usage ou le renforcement des langues indigènes dans le processus de développement à partir des défis auxquels se heurte l'Afrique. Le premier se rapporte à la refondation de l'État. Comment reconstruire l'État en dépassant les contradictions des structures coloniales et postcoloniales ? Comment impliquer le peuple d'en bas dans la gestion de l'État à travers les institutions locales ? A ce stade, l'objectif consiste à établir une articulation efficiente entre l'État et les communautés de base.

Le deuxième challenge concerne le contexte dans lequel la mobilisation citoyenne et l'adhésion des communautés locales aux actions de développement doivent s'opérer. Il est admis qu'aucun processus ne peut se réaliser en dehors d'un contrat dûment établi avec la population en cause. Celle-ci doit comprendre et percevoir les termes de référence. D'où la nécessité d'instituer les mécanismes susceptibles de favoriser cette adhésion.

Le troisième pari porte sur le choix de la langue ou des langues dans tout processus de développement. Comment éviter de retomber dans une dictature linguistique alors que l'Afrique est écartelée entre le pluralisme ethno-linguistique et le compartimentage linguistique hérité de la colonisation ? Comment dépasser la subdivision du continent en zones francophone, anglophone, arabophone et lusophone ?

Le quatrième et dernier défi découle de l'intégration prônée par l'Union Africaine et d'insertion de continent dans le concert des nations. L'usage des langues indigènes peut-il faciliter une telle approche ? Etant donné la fonction limitée de ces langues à leurs aires respectives, quel véhicule intermédiaire choisir dans le cadre de l'intégration et de la mondialisation ?

Tenant compte de tous ces défis, la présente communication s'efforcera, dans un premier temps, de souligner l'impact des langues locales dans tout processus développemental impliquant une communauté don-

née. Il s'agira ensuite de mettre en exergue les obstacles quant à l'adoption d'une politique linguistique susceptible de mobiliser sans pour autant s'imposer. En troisième lieu, cette contribution se propose de relever le dilemme des langues indigènes prises en étau entre l'intégration panafricaine et la tendance unipolaire de la mondialisation. Les alternatives possibles se retrouveront dans le mot de la fin.

Développer avec les langues indigènes : est-ce concevable ?

Notions liminaires

Dans le contexte de cet exposé, des termes utilisés méritent d'être précisés pour l'entendement des uns et des autres. Ainsi, d'après la déclaration de Harare (de mars 1997), on entend par :

- Langues maternelles, celles apprises par les enfants africains par interaction sociale avec les membres des communautés auxquels ils sont liés par parenté ;
- langues communautaires, langues dominantes utilisées dans des zones plus nationales, les langues indigènes ayant obtenu un statut par décret ou, plus généralement, toutes langues indigènes ;
- langues interafricaines, celles utilisées au-delà des frontières nationales en Afrique (par exemple le kiswahili, le haoussa) ;
- langues internationales, celles comme l'anglais ou le français qui sont utilisées pour la communication entre des personnes de différents pays en Afrique et en dehors de l'Afrique.

Atibakwa Edema nous propose d'autres facettes de la linguistique à travers l'évolution qu'une langue peut subir. Une langue peut devenir :

- Véhiculaire lorsqu'elle est utilisée de manière obligée en vue de permettre l'intercompréhension entre les communautés ayant des langues différentes ;
- Vernaculaire, c'est-à-dire celle spécifique, propre à une région, mais ne favorisant pas le transport de l'intercompréhension ;
- Du pidgin ou le résultat d'un cocktail d'emprunt (cf. Atibakwa B. Edema, vernaculairisation et pidginisation du véhicule, texte tiré du Net).

Une autre compréhension est livrée par Marcel Diki-Kidiri dans sa pyramide à trois étages dont :

- le premier regroupe les langues dites de base. Il s'agit de langues vernaculaires ayant cours dans un même pays. Ces langues appartiennent en propre aux populations qui les parlent. Leur nombre peut parfois atteindre plusieurs centaines dans un même pays, et naturellement elles n'ont pas toutes le même

poids démographique ;

- le deuxième représente les langues dites de masse ou langues véhiculaires associées à un développement des échanges sociaux au-delà de l'ethnie, à l'expression des réalités modernes généralement importées et largement intégrées aux cultures locales. Leur nombre peut atteindre une douzaine pour un même pays ;
- le troisième comprend les langues de crête qui assurent des fonctions officielles. Il s'agit généralement des langues européennes héritées de la colonisation. Le plus souvent, il n'y a qu'une seule langue de crête par pays, mais on peut en trouver jusqu'à trois dans quelques rares cas (voir M. Diki-Kidiri, multilinguisme et politiques linguistiques en Afrique, texte lu sur le Net).

Par langues indigènes, nous entendons indifféremment les langues communautaires, locales, vernaculaires ou de base. C'est-à-dire limitées à la communauté qui l'utilise. Dans le même ordre d'idées et sans entrer dans un long débat conceptuel, le développement est compris ici suivant une approche participative, celle qui implique l'appropriation d'un processus par les bénéficiaires.

État de la question

D'une manière générale, la colonisation avait pris les sociétés africaines en otage. Celles-ci ont dû subir une structuration culturelle qui n'a pas épargné leurs langues. Ainsi le modèle culturel occidental leur a été imposé et a constitué le canon pour tout ce qui concerne leur devenir.

Cet accident lié à l'histoire a fondamentalement interféré sur le développement de ces sociétés. Comme l'affirme Amadou Mahtar Mbow, la culture constitue le moteur de tout développement. Chaque peuple y puise la volonté d'entreprendre et la faculté d'innover. Ce qui contribue à une prise en charge de leur destin par les communautés locales. Non seulement elles sont confrontées aux questions négatives liées à la pauvreté et à toutes les conséquences y relatives, mais encore la voie de sortie empruntée jusqu'ici favorise l'émergence d'un petit nombre au détriment de la masse. Cette approche introduit des inégalités dans la société. Une telle fracture sociale conduit irrémédiablement à une impasse.

La sortie du tunnel passe par le développement qui engage toute société en position de crise. En effet, « le développement réel est un développement intégré, intériorisé dans ses objectifs comme dans ses méthodes, par ses actes et bénéficiaires qui en comprennent les enjeux, en acceptent les sacrifices et consentent les efforts qu'il exige ». Ainsi, « quand un peuple prend en mains son destin et intègre dans sa culture une nou-

velle vision de son avenir, et se met au travail avec opiniâtreté et persévérance, tout espoir lui est permis » (cf. Mbow 2005:17-19).

Le rôle des acteurs et des bénéficiaires demeure clairement souligné. Aucun processus de développement ne saurait aboutir sans la participation des communautés d'en bas, celles directement concernées par l'innovation. Ce qui suppose la maîtrise des contraintes ou des pesanteurs engendrées par des phénomènes naturelles ou par la marche de la société.

Par ailleurs, les changements nécessaires pour le progrès des peuples impliquent un cursus qui commence par l'éducation en passant par la culture. Le développement forme la phase ultime, la finalité à laquelle il faut tendre. « Qui dit développement dit transmission de savoir, de savoir faire. Et cette transmission passe par la langue, à la fois à l'école, dans la formation initiale, et dans la formation continue ou dans l'alphabétisation des adultes » (lire Calvet, 2005:234).

Le lien entre langues et développement ne peut donc être démenti. Considéré comme véhicule privilégié du transfert des connaissances et des idées, la langue joue un rôle irremplaçable dans la formation des acteurs et des bénéficiaires, et donc dans tous les processus de développement scientifique et technologique (Diki-Kidiri, 2004:27).

Le philosophe béninois Paulin Hountondji dénonce le fait d'utiliser exclusivement les langues européennes comme langues de communication scientifique défavorisant ainsi la dissémination du savoir et le savoir de la créativité scientifique. Il plaide pour « une politique linguistique alternative, susceptible de favoriser la dissémination du savoir et son appropriation par les populations » (Hountondji 2005:54).

En matière de développement des pays du sud, les impasses sont légion. Certes, la colonisation a constitué la principale chape de plomb qui a inhibé ou brisé toute innovation. Le discours sur le développement a été régulièrement envahi par cette accusation. Pourtant les régimes ayant pris le relais ont davantage renforcé les contradictions sociales par la marginalisation des acteurs de développement. Les peuples d'en haut, les dirigeants, ont formé la catégorie des privilégiés face à la masse d'en bas qui nage dans la misère.

La mauvaise gestion de la chose publique a suscité autant de conflits. À la pauvreté maintes fois dénoncées se sont ajoutées aussi les conséquences néfastes de ces conflits qui embrasent le continent noir. L'une d'elles concerne les migrations forcées de populations. Pour les commodités humanitaires, il y a les *déplacés* et les *réfugiés*. Ces derniers se subdivisent en réfugiés *politiques* supplantés de plus en plus par des réfu-

giés économiques. Cependant, la ligne de démarcation entre les deux reste difficile à déterminer.

Si le plus grand nombre de ces réfugiés évolue dans les pays d'Afrique, d'autres cherchent le bonheur ailleurs. Ils font tout pour gagner l'Europe considérée comme un Eldorado pour eux. D'aucuns ont vu à la télévision en octobre 2005 des images à la fois émouvantes et dures de ces jeunes franchissant en vague le barbelés des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla. On a encore déploré ces mêmes candidats à l'immigration abandonnés dans le désert marocain sans eau ni pain. Les naufragés et les noyés ne se comptent plus sur les doigts de la main quand les embarcations de fortune chavirent en Méditerranée.

En dépit des mesures prises par les autorités espagnoles, italiennes et autres, le désir de gagner l'Europe est loin de s'estomper. Retenir ces nombreux jeunes Africains dans leurs pays respectifs constituerait la solution idéale. Y parvenir signifie valoriser le développement endogène grâce auquel les populations d'en bas sauraient éloigner le spectre de la misère. Comment faire pour que le développement soit une affaire des populations, non quelque chose imposé d'en haut ? La majorité étant analphabète, il y a lieu de s'interroger à la suite de Louis-Jean Calvet, quelle langue, ou quelles sont les langues les plus aptes à assurer le développement ?

Jusque là les efforts déployés pour le développement de l'Afrique l'ont toujours été suivant le modèle traditionnel. Les populations subissent et les projets et la langue de communication. Les échecs enregistrés reposent dans une large mesure sur l'absence d'une appropriation du processus par les bénéficiaires. Le déficit de communication entraîne, à son tour, une compréhension insuffisante. Les grands enjeux du développement en pâtissent.

La construction de l'État, tout un processus

À notre avis, le premier pas dans le développement de l'Afrique commence par la reconstruction de l'État et de sa gestion selon les normes modernes. La plupart des États se lancent aujourd'hui dans le réaménagement ou l'élaboration de principaux textes fondateurs conçus souvent selon la logique occidentale. Certains ont pris l'habitude de modifier un seul article, celui portant sur le nombre de mandats. D'une manière générale, ces textes sont reproduits en langue étrangère.

Partons de l'exemple de la République Démocratique du Congo pour saisir les difficultés d'un tel processus. Dans quelques jours, l'électorat congolais se prononcera sur la nouvelle constitution dont l'élaboration a

été très laborieuse. Car, il fallait dégager le consensus entre les défenseurs et les opposants de la forme de l'État et de bien d'autres options fondamentales. Des arguties sémantiques et juridiques paraissent étrangères à l'Univers du peuple.

Des concepts tels *État unitaire*, *État centralisé* et *État fédéral*, etc., n'ont aucun sens dans la perception des populations. Quel bénéfice les communautés locales tireraient-elles du découpage territorial ? Le passage d'un territoire à 11 provinces vers un État unitaire ou fédéral de 24 Provinces ? La constitution ainsi ficelée sera sûrement avalisée par le peuple dont la majorité n'aura pas compris les options de base s'y trouvant. C'est certainement dans l'application qu'il se rendra compte des contraintes y afférentes.

La votation elle-même forme un autre écueil en perspective. La loi électorale en gestation risque d'être un cocktail de scrutin majoritaire et du système proportionnel. Encore des surprises de la part des gens d'en bas habitués au scrutin majoritaire. Avec la proportionnelle, pourraient-ils apprécier l'échec de l'un de leurs figurants pourtant sur une liste gagnante, mais mal positionné sur la liste.

Une autre question controversée dans la reconstruction de l'État en République Démocratique du Congo porte sur la nationalité et la citoyenneté. Située au centre de l'Afrique et entourée de neuf pays, la RDC compte des populations à cheval sur la frontière ou des ethnies à l'intégration problématique. Comment faire accepter aux populations confrontées aux réalités interethniques l'octroi de la qualité de citoyen à un groupe donné ?

Ce qui est vrai dans le domaine des grandes options politiques le demeure aussi dans la mobilisation des masses pour des actions relatives à l'amélioration des conditions de vie. Des exemples empruntés à la santé publique pourront illustrer l'importance de l'adhésion de la population à la réussite d'une action de développement. En effet, ces dernières années, les campagnes de vaccination anti-polio ont connu des ratés dans certaines régions du continent. En dépit de la nécessité d'une telle opération et du danger de cette endémie, des populations entières avaient refusé de se prêter à cet exercice !

Nul n'ignore les ravages causés aujourd'hui par le sida en Afrique. Dans certains milieux – surtout urbains –, des jeunes banalisent souvent le danger qu'il représente. Ils parlent de *Syndrome Inventé pour Décourager les Amoureux* ! Une large frange de la population mal ou sous informée adhère malheureusement à cette fausse idée. Même les campagnes

de prévention et de sensibilisation n'arrivent pas à les dissuader. L'imaginaire populaire assimile parfois les décès en découlant à la sorcellerie !

La mobilisation de la population demeure prépondérante lorsqu'il s'agit des travaux d'intérêt général (pont, route, école, etc.). En pareille circonstance, l'articulation entre l'État et la société apparaît conflictuelle. Cela rappelle aux congolais de la RDC, l'époque coloniale et ses cultures obligatoires. Un message mal transmis et mal perçu n'entraîne pas l'adhésion libre souhaitée, mais plutôt une contrainte. Pourtant une explication dans la langue du milieu faciliterait la compréhension et favoriserait l'appropriation de processus.

Dans les différents cas évoqués se dégage le lien indéniable entre développement et langues indigènes. Dans les sociétés africaines en mal de développement dominé par l'analphabétisme, l'importance de la communication constitue un facteur prépondérant dans la mesure où elle permet la transmission du message. La colonisation a introduit l'habitude d'utiliser les langues extra-africaines comme vecteurs de développement. Les États devenus indépendants en ont perpétué la tradition. Sans être contre leur usage, il faut reconnaître, si pas l'échec, plutôt le peu de succès récolté par cette approche.

En situation d'une société à majorité analphabète, l'efficacité des langues héritées de la colonisation reste moindre et limitée. Des concepts tirés du français, du portugais, de l'anglais, par exemple, pourraient être inopérants, car incompris. Par contre, la même réalité serait très bien comprise si elle est rendue dans la langue des populations en cause.

Il est admis que le développement forme une nécessité impérieuse pour les sociétés africaines dont le décollage semble problématique. Il est encore admis que tout processus de développement dépend du degré d'appropriation des bénéficiaires. Il est enfin reconnu que le déficit de communication semble être à la base des échecs enregistrés dans les actions de développement en Afrique. Étant donné cette lacune et au vu de l'inefficacité des langues héritées de la colonisation, quels véhicules utiliser ? Faut-il adopter le point de vue de Louis-Jean Calvet ? Pour lui,

Si la langue française peut être le vecteur du développement, alors utilisons-la. S'il s'avérait que seules certaines langues africaines, ... alors utilisons-les. Je veux dire par là que je n'ai pas envie de voir des ... mourir de faim en parlant français, mais que je ne crois pas, à l'inverse, que la promotion systématique de toutes les langues nationales soit une panacée... (pp. 234-235).

Certes, la promotion systématique des langues indigènes ne constitue pas une panacée, mais cela n'exclut nullement que dans cette tour de Babel ethnolinguistique, on ne puisse faire un choix judicieux au bénéfice du

développement. Comment s'y prendre sans retomber dans une dictature linguistique et sans blesser les susceptibilités des *exclus* ?

Plaider pour les langues indigènes, mais à quel prix ?

L'écueil multilinguistique.

Développer par les langues indigènes demeure une piste plausible. Le contexte de l'Afrique doit être cependant pris en compte. En effet, l'Afrique subsaharienne connaît une situation très complexe sur le plan linguistique avec plus de 2500 langues. Leur usage dans l'éducation et dans les relations avec l'État reste particulièrement limité ou inexistant. Cette double impasse compromet l'appropriation du processus de développement. L'absence d'instruction dans la langue maternelle bloque le développement. (Pour un approfondissement, consulter le *Rapport mondial sur le développement humain 2004:33-34*)

Il faut d'emblée relever l'écueil résultant du multilinguisme de l'Afrique. Au-delà de la problématique des langues indigènes susceptibles d'être utilisées dans l'enseignement ou dans l'administration, il y a le foisonnement des parlers locaux. Grâce à l'héritage colonial, les États africains devenus indépendants ont été à l'abri de l'épineuse question linguistique. Cet état de grâce n'a pas perduré face aux revendications identitaires.

Généralement, les pays africains affrontent plusieurs situations linguistiques variables d'une région à l'autre. Marcel Diki-Kidiri a distingué jusqu'à six types de cas différents dans le multilinguisme mettant en œuvre plus de deux langues (Diki-Kidiri, op.cit., p.29-33). Dans le premier cas de figure, il y a une langue principale ou officielle (souvent européenne) coexistant avec des langues locales. Dans les pays comme le Gabon, la Côte d'Ivoire et la Namibie, l'usage de la langue européenne (anglais ou français, selon le cas) a été adapté non seulement par nécessité pratique, mais surtout comme une langue hors compétition. Ce qui évite ainsi à l'État de s'impliquer directement dans l'imbroglio du choix.

Au Niger et en Guinée Conakry, l'emploi de la langue européenne (français) comme officielle découle de la nécessité pragmatique doublée d'un engagement plus ou moins vigoureux en faveur du développement et de l'utilisation des langues vernaculaires notamment dans le cadre de l'alphabétisation et de la formation des adultes, des émissions radiophoniques et télévisuelles, etc.

Le deuxième cas concerne plusieurs langues de bas évoluant avec une langue véhiculaire de masse et une langue principale ou officielle.

D'un côté, l'État opte pour une promotion active de la langue de crête et de la langue véhiculaire. Tout en étant reconnu par la constitution, les langues de base ne bénéficient d'aucun soutien effectif de la part de l'État. Dans cette catégorie se retrouvent la République centrafricaine avec le *Sango* et le français, la Guinée-Bissau avec le *Krio* et le Portugais, le Botswana avec le *Setswana* et l'anglais.

De l'autre, l'État promeut toutes les langues à la fois, sans discrimination. Le Sénégal s'inscrit dans cette logique avec le français et six langues indigènes (Wolof, Sérere, Pulaar, Malinké, Soninké, Diola). Comme on pouvait s'y attendre, le soutien à la langue officielle (français) paraît de loin plus vigoureux que celui accordé à aucune des langues nationales au-delà de leur reconnaissance statutaire.

Le troisième groupe repose sur une association des langues de base, une langue de masse et de crête, ainsi qu'une langue de crête. Le Kenya avec une quarantaine de langues de base et la Tanzanie avec plus d'une centaine ont tous les deux le Kiswahili comme langue nationale et officielle (langue de masse et de crête) et l'anglais comme langue co-officielle (langue de crête).

Le quatrième exemple renferme les langues de base, les langues de masse et une langue officielle ou principale (ou de crête). La République Démocratique du Congo compte près de 400 langues de base, quatre langues nationales (lingala, kikongo, kiswahili et ciluba) et une langue officielle (le français). L'Afrique du Sud a près d'une centaine de langues de base, dix langues de masse (afrikaans, sesotho, sepedi, tshivenda, isixhosa, isizulu, xitsonga, isindebele, setswasa et siswati) et une langue principale (anglais).

Le sixième cas de figure est représenté par la situation des Seychelles. Le créole français demeure à la fois langue de base et de masse. Après plusieurs péripéties, la politique linguistique de cette île a évolué vers un bilinguisme anglo-français.

Le dernier cocktail contient une langue de base, de masse et de crête, et une langue de crête. Cette catégorie comprend le Madagascar, le Rwanda et le Burundi avec le français comme langue officielle associée respectivement au malgache, au kinyarwanda et kirundi.

Cette typologie permet de situer à quelle enseigne linguistique est logée l'Afrique. Il s'agit ni plus ni moins d'un véritable Kaléidoscope, un puzzle. Il s'en dégage un premier enseignement : le rôle indéniable des langues héritées de la colonisation comme facilitatrices de l'intercommunication entre des communautés ne parlant pas les mêmes langues. La deuxième leçon concerne les langues dites de base dont le

statut demeure mitigé. Dans la plupart des cas, une mention de leur existence figure dans la constitution, mais aucune initiative de leur promotion n'est prise. La dernière conséquence réside dans l'inextricable problématique de la multitude des langues de masse. Ainsi l'Afrique linguistique se conjugue au pluriel.

Comment mettre cette pluralité au service du développement ? Telle est la question fondamentale à laquelle il faut répondre. Au-delà du débat récurrent sur la nature des langues et les interférences éventuelles, notre objectif consiste à consister à considérer d'un pays donné comme le rôle principal des langues indigènes—que l'on se situe sous l'angle de la véhicularisation, la vernacularisation ou de la pidginisation, une préoccupation demeure. Quelle(s) langue (s) pour le développement de l'Afrique ?

Avant d'y répondre, il faut se rappeler une des lacunes qui militent pour l'usage des langues indigènes dont le nombre dépasserait 2000. Les taux d'alphabétisation demeurent bas ; la moyenne se situe autour de 40% pour l'ensemble de l'Afrique. Les langues paraissent plus défavorisées que les hommes. Cet indicateur révèle l'envers du décor et incite à trouver une parade quand à la manière de réaliser l'intercommunication. En effet, « la plupart des peuples d'Afrique préfèrent la communication transmise oralement à la communication écrite » (Tötemeyer 1994:416).

À ce stade, il y a lieu de retenir que l'Afrique est multilingue et « que cette richesse demeure plus une impasse. Une autre leçon porte sur la politique linguistique à adapter par les pays d'Afrique. Il s'agit d'un cassette chinois. Le dernier enseignement à tirer concerne l'introduction des langues indigènes à l'école. À la lumière de ce qui précède, la « querelle linguistique » en Belgique ne forme qu'une goutte d'eau au sein de l'océan multilingue africain. Pour l'Afrique, trois problèmes majeurs méritent notre attention. Il faut résoudre le problème des langues indigènes comme langues d'enseignement, celui des langues indigènes comme moyen de gérer la chose publique (gouvernance) ; enfin celui des langues indigènes comme véhicules au profit des actions du développement.

L'introduction des langues indigènes dans l'enseignement a constitué un problème récurrent en Afrique. Il date déjà de la période coloniale et il est loin de trouver une issue. Le cas du Sénégal paraît très indicatif. Aguibou Kane nous en donne une idée à travers son article (*Walfadjri*, 15 septembre 2005). Il y évoque l'expérience tentée par un instituteur français qui avait suggéré l'introduction de la langue wolof à l'école. Il se justifiait en se fondant sur le fait que l'enfant africain n'était en contact avec le français qu'en se trouvant à l'école. Dès son retour dans l'environnement

familial, il retrouvait sa langue et oubliait la langue française jusqu'au lendemain et ainsi de suite.

En dépit de la réussite, son expérience fut combattue par l'enseignement congrégation qui ne tolérait pas l'utilisation des langues locales à l'école. Pour ce faire, l'internat fut généralisé à tous les élèves dans le but de les couper des influences du milieu wolof ! Pourtant, « *c'est par l'utilisation de la langue maternelle que l'enfant africain cessera d'être aux prises avec deux mondes différents : celui de l'école et celui de la vie* » (Abdou Moumini).

Au Congo Belge (devenu République Démocratique du Congo), la place à accorder aux langues indigènes dans l'administration et dans l'enseignement a préoccupé les esprits. Déjà en 1950, R. Van Caeneghem (« Les langues indigènes dans l'enseignement », *Zaire* : 708-720) fait un plaidoyer pour une solution médiane consistant à la mise au point de langues communes, susceptibles de devenir véhiculaires à tous les degrés de l'enseignement. Un autre article publié la même année soutient l'idée que les langues congolaises renferment une grande richesse de vocabulaire, sont utilisables dans l'enseignement et peuvent aisément s'enrichir de tous les termes philosophiques et techniques (Hulstaert 1950: 316-340). D'autres auteurs ont écrit à ce sujet. Ainsi à la fin de la période coloniale, le problème de la langue de culture n'a cessé de soulever des polémiques. Les uns tenaient à ce que la culture soit dans une langue indigène, les autres soutenaient un enseignement français. La colonisation a laissé cette question sans réponse (Nicolai et al., 1996:331-336).

Faut-il enseigner les langues africaines à l'école ? Cette question ne manque pas de susciter des réponses divergentes de la part des experts africains. Souvent tout le monde s'accorde sur l'importance des langues africaines dans l'enseignement. Des divergences apparaissent quand il s'agit du choix, des procédures pédagogiques, de la formation du personnel enseignant qualifié, etc. les considérations émises sont la résultante des contradictions coloniales et postcoloniales jamais dépassées.

De nombreux États africains ont tenté de résoudre la question selon les spécificités locales. On citera notamment le cas de l'Afrique du Sud, du Cameroun, etc. Quelles que soient les pistes empruntées, les langues indigènes vivent encore dans le ghetto. Néanmoins, il faut reconnaître l'originalité esquissée par l'Afrique du Sud. En effet, la stratégie ainsi ébauchée consiste à exploiter toutes les ressources linguistiques du pays dans le but d'assurer la communication là où une langue en particulier permet de mieux faire sans entraves.

Si l'enseignement des langues africaines constitue un nœud gordien ou un goulot d'étranglement de par le multilinguisme, qu'en est-il de l'emploi de ces langues dans le processus de développement ? En se référant au préambule de la Déclaration de Harare de mars 1997 (cf. Conférence intergouvernementale des ministres sur les politiques linguistiques en Afrique tenue à Harare, les 20 et 21 mars 1997, à l'instigation de l'UNESCO, de l'ACCT et de l'OUA), nous relevons :

- la prise en compte de la riche diversité linguistique de l'Afrique et de son potentiel comme source de développement ;
- la nécessité et l'urgence pour les États africains d'adopter des politiques précises concernant l'utilisation et le développement des langues maternelles ainsi que des langues communautaires, nationales, interafricaines et internationales ;
- la conviction que l'utilisation optimale des langues africaines constitue un préalable à la maximalisation de la créativité et des compétences africaines dans les activités de développement ;
- le fait que les politiques linguistiques introduites depuis l'indépendance ont généralement favorisé les langues coloniales en créant des structures linguistiques qui conféraient un monopole de statut officiel aux langues des anciennes puissances coloniales ;
- la non-application de la plupart des recommandations adoptées par le passé en vue de corriger cette situation ;
- le résultat selon lequel seule une minorité d'États africains ont adopté des politiques linguistiques basées sur les langues nationales et un nombre encore plus restreint d'entre eux ont inscrit les dispositions de ces politiques dans leurs conditions.

Les langues indigènes forment le socle susceptible de favoriser le développement participatif. Les catégories répertoriées par Diki-Kidiri caractérisent les difficultés devant lesquelles se trouve l'Afrique. Pourtant la promotion des langues indigènes demeure indispensable pour contribuer au développement. Sans devoir imposer un schéma particulier, les États ont l'obligation d'indiquer les pistes à suivre. Il faut éviter de retomber dans une certaine dictature, mais de favoriser réellement cette promotion au lieu de limiter à la formulation des vœux pieux. La République Démocratique du Congo va servir d'illustration.

La RDC, plus qu'une tour de Babel.

« *Les autres langues nationales font partie du patrimoine culturel congolais dont l'État assure la protection et la promotion* ». Cette mention extraite de la constitution de la RDC ne signifie absolument rien sur le terrain. Toutefois, elle est indicatrice d'une certaine volonté politique qui aurait dû s'appuyer sur des applications concrètes. Malheureusement cela surprend quand on doit faire figurer sur les billets de banque et les passeports des mentions ou spécifications en français, anglais et kiswahili ! Les locuteurs des trois autres langues nationales (lingala, ciluba et kikongo) se sentent marginalisés par le pouvoir. L'identité nationale n'en sort pas tellement grandie.

Le Professeur Mukash Kalel, spécialiste des langues congolaises, a esquissé les grandes lignes du paysage linguistique de la RDC (Consulter « Situation linguistique et dynamique des langues dans le Congo Démocratique contemporain », communication faite en 2003, 13 p.). Tout en rappelant les quatre zones linguistiques de ce pays, il s'est risqué à donner les pourcentages des locuteurs. Il crédite les lubaphones (les deux provinces du Kasai) de 15 % ; il en est de même des kongophones (Provinces du Bas Congo et Bandundu). Il accorde aux swahiliphones (Provinces Orientales, du Kivu et du Katanga) 35 %, tandis que les lingalaphones (Province de l'Équateur, la ville de Kinshasa, le Nord de la province de Bandundu et une partie de la province Orientale) sont évalués à 30%. Ces statistiques ne résultent pas d'enquêtes démographiques. Par ailleurs, il a oublié de révéler que les divisions administratives ne correspondent nécessairement pas avec les aires linguistiques.

En RDC, des entités comme le Sankuru (au centre du pays), les habitants s'expriment en Otetela (langue locale) et apprennent aussi dans la même langue. Le Sankuru constitue une partie du Kasai, un espace pourtant lubaphone.

Les langues locales connaissent diverses fortunes. Les familles qualifiées d'extra-coutumières ou à mariage mixte voient ces parlers subir un recul. Il s'agit surtout des milieux urbains où les enfants n'ont pas la pratique des langues indigènes. Dans l'Administration publique, le français prend le dessus sur tout. C'est aussi le cas dans l'enseignement, de la maternelle à l'université.

La communication de masse accorde une grande importance au français. La presse écrite consacre entièrement ses colonnes à la langue de Voltaire. La radio et la télévision officielles accordent des espaces aux quatre langues nationales. La prolifération de radios et télévisions privées

et religieuses apporte une nouvelle dimension dans la pratique des langues locales. Toujours est-il que leur audience se limite aux villes et à leur hinterland.

La musique profane et chrétienne a envahi l'espace multilinguistique congolais. Là aussi, le lingala arrache la première place. Le phénomène religieux en RDC ne cesse d'élargir peu à peu l'audience des langues indigènes constitue un point positif.

D'une manière générale, les quatre langues nationales évoluent au gré des vagues sans jouir de privilèges spécifiques. Par contre, les autres langues nationales ou indigènes n'arrivent pas à percer la chape de plomb. En fait, on vit une situation où chaque parler indigène cherche à disposer une place au soleil.

Depuis le régime de Kabila en 1997, le français a connu des moments difficiles. La concurrence semblait s'instaurer avec l'anglais. Tout en étant ouverts à la langue de Shakespeare, les Congolais demeurent attachés au français. Celui-ci est la langue officielle. Les quatre langues nationales évoluent dans leurs zones linguistiques respectives. Les langues indigènes s'identifient davantage aux communautés ethniques. Là où elle se pratique, la forme orale constitue le mode privilégié.

Selon Mukash, l'architecture linguistique à montrer en RDC doit comporter les quatre langues nationales. Tout congolais désigné à des fonctions administratives ou politiques aurait l'obligation de s'exprimer dans les quatre langues nationales. Celles-ci joueraient un rôle dans l'éducation ou la sensibilisation des masses à la démocratie, aux droits humains et à l'éveil patriotique. Aux langues indigènes locales seraient réservés les domaines comme l'agriculture, la santé et l'initiation aux techniques qui favorisent le développement.

À la lumière de ce qui précède, la RDC pourrait se contenter de deux langues étrangères (français et anglais), de quatre langues nationales (lingala, ciluba, swahili, kikongo) et d'une multitude de langues locales à adapter selon le milieu.

Le pluralisme ethnologique peut-il aller de pair avec l'intégration et la mondialisation ?

Le défi de l'Afrique au seuil de ce XXI^e siècle concerne ses aptitudes à réaliser l'intégration et ses capacités à s'insérer dans le concert des nations. Vouloir intégrer progressivement les différentes régions du continent et s'efforcer de ne pas rater le train de la mondialisation, tel semble être le dilemme cornélien ou shakespearien auquel se trouve confrontée l'Afrique.

Effet de mimétisme ou pas, l'évolution de l'Afrique paraît suivre de près celle de l'Union européenne. Roland Pourtier en a décrit admirablement le parallélisme (Ndaywel 2005:133-134). Encouragés à se regrouper, les États africains n'ont d'autres modèles que l'Europe. Le passage de l'OUA à l'Union africaine s'inscrit dans ce contexte. L'histoire de l'Afrique révèle de nombreux échecs récoltés par les diverses tentatives de regroupements régionaux ou sous-régionaux. Des configurations issues de l'héritage colonial ont toujours constitué la pierre sur laquelle achoppaient ces tentatives.

Actuellement, l'Afrique vit une transition caractérisée par le passage de l'OUA vers l'Unité africaine. Après avoir évolué pendant quelques quatre décennies avec le mythe de l'histoire coloniale, de la défense des souverainetés nationales, de l'intangibilité des frontières, le continent africain respire aujourd'hui au rythme du panafricanisme. Cette vision résultera d'une construction progressive à travers les regroupements successifs.

Cette volonté de construire une Afrique « panafricaine » de demain se heurte aussi au problème de l'intercommunication ou de l'inter-compréhension des peuples. On retrouve ici la lancinante question des langues indigènes dans le processus du décloisonnement des populations africaines. Encore une fois, les élites africaines et les gens d'en bas demeurent otages consentants ou non consentants de l'héritage linguistique découlant des métropoles coloniales. Les langues française, anglaise, portugaise et espagnole forment des barrières sur la voie du panafricanisme préconisé par l'Union africaine.

Dans cette jungle ethnolinguistique, il existe cependant des facilités intercommunicationnelles au niveau de diverses frontières. Celles-ci ont été tracées sans tenir compte des spécificités ethniques qui préexistaient sur le terrain. Ainsi en RDC, la frontière sépare des ethnies telles les Tshokwe, les Ruund (ou Lunda) et les Bemba au Katanga ; les Kongo dans le Bas-Congo avec leurs frères de l'Angola et du Congo-Brazzaville ; les Lugwara et les Alur de leurs familles de l'Ouganda ; etc. Les zones ainsi ciblées restent très limitées et ne favorisent guère l'intercommunication au-delà de leurs espaces respectifs.

Comment procéder pour rapprocher les divers morceaux de ce vaste puzzle africain ? Comment faire du pluralisme ethnolinguistique un élément au service de l'intégration du continent ? Peut-on envisager la subdivision de l'Afrique en trois ou quatre zones linguistiques ? Ces interrogations sont l'expression de la complexité du problème.

La nouvelle orientation prise par l'Union africaine paraît porteuse d'espoir. Le choix de la langue swahili comme la langue de travail constitue un pas décisif. Certes le swahili couvre tout l'Est africain, une bonne partie de la RDC, etc., quels seraient alors les pendants pour les autres régions de l'Afrique ? La langue Haoussa ferait-elle une bonne affaire pour l'Afrique de l'Ouest ? Bref, l'équation à résoudre consisterait à trouver pour chaque région la langue capable de fédérer.

Les arguments en faveur du swahili étaient nombreux pour sa promotion au niveau de l'Union africaine. Rares sont pourtant les dirigeants ayant pris la parole lors de sommets de cette organisation. Dans les différents pays à tradition swahili (ex. Tanzanie, Kenya, Ouganda), la tâche n'a pas toujours été facile pour avoir droit de cité.

L'intégration par la langue demeure indispensable. Face à la difficulté de trouver des langues de communication au niveau régional, ne faudrait-il pas procéder par étape ? Comme le pense un expert sud-africain, M. Mbulugeni Madiba, il y aurait moyen d'encourager la coopération entre pays qui partagent une même langue pour promouvoir les langues africaines. Avec une telle conception, les frontières pourraient disparaître. Pourquoi ne pas rêver ?

Si au niveau interne du continent la situation pourrait trouver des voies de sortie, qu'en serait-il de la mondialisation ? Elle ne cesse de faire peur, d'inquiéter. Le rapport mondial sur la diversité culturelle, « *la solution consiste à élaborer des politiques multiculturelles qui encouragent la diversité et le pluralisme* » (p.10).

L'Afrique est ainsi placée devant des options réalistes à prendre en tenant compte, non seulement des identités internes à partager, mais aussi de l'ouverture inévitable vers l'universel. Tout devrait néanmoins partir de la base vers le sommet. C'est-à-dire consolider la promotion des langues indigènes capables de contribuer au développement participatif et s'efforcer de préserver les atouts pour voir l'Afrique ne pas être en marge de la mondialisation.

Le débat devrait se poursuivre

« Langues indigènes et processus de développement » a été une opportunité offerte par la 11^e Assemblée générale du CODESRIA. Il s'agit d'une problématique majeure qui mérite bien un regard. Cet exposé nous a permis de visiter ou revisiter les langues africaines dans la perspective du développement.

Nous sommes d'avis que les langues indigènes, toujours marginalisées, peuvent contribuer au développement de l'Afrique. Ce développement

doit se faire selon une approche participative. Le processus développement a toujours été otage des pratiques marginalisant les bénéficiaires – nous avons estimé que l'apport des langues indigènes, celles utilisées par le plus grand nombre est indispensable pour changer les conditions de vie des populations africaines. Il a été relevé que le pluralisme linguistique forme un obstacle quand au développement. Il ne s'agit pas d'une impasse insurmontable. En effet, en dépit de la multiplicité des langues indigènes, l'État est appelé à soutenir leur promotion sans tomber dans la dictature. Les sociétés civiles devraient s'investir dans la pratique de ces langues à travers divers projets susceptibles de mobiliser les populations concernées.

Il serait indiqué d'opter pour une architecture linguistique mettant en valeur, non seulement les langues locales limitées aux aires communautaires, mais aussi les parlers nationaux et fédérateurs. A côté de ce montage, il ne faut guère négliger les langues internationales héritées souvent de la colonisation. Il en va à la fois de la réussite de l'intégration tant prônée par le Renaissance africaine et de l'insertion du continent au processus de la mondialisation.

La promotion des langues africaines pourrait bénéficier de plusieurs applications telles l'apprentissage par l'école, le cursus professionnel (ex : critère pour accéder à la fonction publique), la communication de masse tournée vers les sociétés d'en bas (presse en langues indigènes), etc.

Le débat devrait se poursuivre au lieu de le conclure.

Références

- Edema, Atibakwa B., « Vernaculairisation et pidginisation du véhicule », texte tiré du Net www.unice.fr/ILF-CMRS/ofcap
- Calvet, Louis-Jean, 2005, « L'avenir des langues africaines en liaison avec les problèmes de développement », in I. Ndaywel è Nziem et J. Kilanga Musinde, *Mondialisation, cultures et développement*, Paris : Maisonneuve et Larose, p. 234.
- Diki-Kidiri, Marcel, 2004, « Multilinguisme et politiques linguistiques en Afrique », in *Colloque développement durable: leçons et perspectives*, juin, 1-4.
- Hountoundji, Paulin, 2005, « Le savoir mondialisé : déséquilibres et enjeux actuels », I. Ndaywel è Nziem et J. Kilanga Musinde, *Mondialisation, Cultures et Développement*, Paris : Maisonneuve et Larose.
- Hulstaert, G., 1950, « Les langues indigènes peuvent-elles servir dans l'enseignement ? », *Bulletin des séances de l'Institut royal colonial belge*, XXI (2), pp.316-340.

- Kane, Aguibou, 2005, « Les langues nationales à l'école : une controverse qui date de l'ère coloniale », *Walfaadjiri*, 15 septembre.
- Ki-Zerbo, Joseph, 2003/2004, « *À quand l'Afrique ?*, entretien avec René Holenstein, p. 81
- Mbow, Amadou Mahtar, 2005, « Culture et exigences du développement, diversité culturelle et mondialisation », in I. Ndaywel è Nziem et J. Kilanga Musinde, *Mondialisation, cultures et développement*, Paris : Maisonneuve et Larose, p. 17-19.
- Mukash Kalel, 2003, « Situation linguistique et dynamique des langues dans le Congo démocratique contemporain », communication faite en 2003, p. 13.
- Ndaywel è Nziem, I. et Kilanga Musinde, J., 2005, *Mondialisation, cultures et développement*, Paris, Maisonneuve et Larose, pp. 17-19, 133-134.
- Nicolaï, Henri, Gourou, Pierre, Mashini Dhi Mbila Mulenghe, 1996, *L'espace zaïrois. Hommes et milieux : progrès de la connaissance de 1949 à 1992*, Bruxelles/Paris : Institut Africain-CEDAF/Éditions l'Harmattan : 331-336).
- Rapport mondial sur le développement humain 2004 : la liberté culturelle dans un monde diversifié*, PNUD/Economica, Paris, 2004 : 33-34)
- Töttemeyer, A.-J., 1994, «Speaking from a book : the transfer of de-recorded information to the information starverd», *IFLA Journal* 20 (4) : 416).
- Van Caeneghem, R., 1950, « Les langues indigènes dans l'enseignement », *Zaire*, p. 708-720.